



CH-3003 Berne, OFAC

Référence du dossier : 043.4  
Votre référence :  
Notre référence : frt  
Dossier traité par : Thomas Frei  
Tél. +41 58 465 58 20, Fax +41 58 465 93 24, thomas.frei@bazl.admin.ch  
Ittigen, le 30. mai 2025

**Communications techniques; amendement no 118**

Vous trouverez ci-après le dernier amendement des Communications techniques avec un récapitulatif des CT mises à jour. Nous vous saurions gré de mettre à jour votre classeur selon la liste suivante:

Titre	Insérer			Supprimer		
	Numéro	Page	Edition	Numéro	Page	Edition
Liste des Communications Techniques en vigueur	00.040-00	1-4	30.05.2025	00.040-00	1-4	17.12.2024
Autorisation étendue d'exécuter l'entretien personnellement	02.020-20	1-6	30.05.2025	02.020-20	1-3	21.08.2020
Application des instructions d'entretien et potentiels publiés par les constructeurs	02.020-35	1-8	30.05.2025	02.020-35	1-5	09.04.2021
Annexe de la CT 02.020-35	02.020-35	1-5	30.05.2025	02.020-35	1-5	09.04.2021
Travaux de modification exécutés sur des aéronefs et éléments d'aéronefs auxquels le règlement de base (UE) 2018/1139 ne s'applique pas en vertu de l'annexe I dudit règlement	02.020-60	1-21	30.05.2025	02.020-60	1-18	21.08.2020
Reconnaissance des agréments d'organisme de conception	80.000-40	1-4	30.05.2025			
Inscriptions dans les licences et autorisations délivrées au personnel préposé à l'entretien des aéronefs	90.001-10	1-19	30.05.2025	90.001-10	1-12	23.08.2019
Domaines d'activité des organismes de maintenance d'aéronefs nationaux conformément à l'art. 6 de l'ordonnance du DETEC sur les organismes de maintenance d'aéronefs (OOMA ; RS 748.172.4) et délivrance en application de l'art. 8, al. 2 OOMA de l'« annexe nationale » aux organismes de maintenance d'aéronefs agréés selon le règlement (UE) no 1321/2014	90.010-10	1-12	30.05.2025	90.010-10	1-9	09.04.2021

*Remarque: Les communications techniques contiennent une table des matières et un contrôle des modifications.*

Nous vous prions d'inscrire l'amendement dans la liste de contrôle des modifications (CT-C 00.000-00).

Référence du dossier : 043.4

Toute question relative au présent amendement est à nous adresser par écrit (par e-mail ou courrier).

Avec nos salutations les meilleures.

Gianmario Giacomelli, Vice-directeur  
Chef division Sécurité technique

Thomas Frei  
Section Normalisation, sanctions et registre matricule

Le document visait électroniquement.